

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-

FACULTE DES LETTRES ET DES ARTS  
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



MASTER

Rédaction Web et Medias

La liberté de la presse sur le réseau social  
Facebook

Présenté par :

**Ibtissem Belayachi**

Membres du jury :

Président : **Mohamed El Amine Chorfi Roubai**

Encadreur : **Mansour Benchehida**

Examineur : **Mohamed El Ghobrini**

Année universitaire 2014/2015

## **-Remerciement**

*Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur, Mansour Benchehida qui, en tant que Directeur de mémoire, s'est toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'il a bien voulu nous consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.*

*Mais aussi tous les enseignants qui ont contribué à notre formation autant qu'étudiante en langue française durant le cursus universitaire.*

*On n'oublie pas nos parents pour leur encouragement, leur soutien et leur patience.*

*Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos amis, qui nous ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.*

*Merci à tous et à toutes !*

## Table des matières

-Remerciement	1
-Introduction	5
-Problématique	7
-Démarche et Hypothèse	8
- Chapitre 1	9
-1 La presse	10
-2 Liberté de la presse	10
-3 Journée mondiale de la liberté de la presse	11
-4 Entre la liberté d'expression et la liberté de la presse	12
-5 La censure	12
-6 Le média internet	12
-7 Facebook	13
-Chapitre 2	16
-1 Les types de comptes Facebook	17
a-Le profil Facebook	17
b-Le groupe Facebook	17
c-La page Facebook	18
-2 Les types de publications	19
-3 L'expression de la presse et de l'internaute à travers Facebook	20
-4 Les événements médiatiques internationaux	22
-L'attentat de Charlie Hebdo	22
-5 La suppression des publications	23
-6 La loi sur le partage directe des articles	23
-Chapitre 3	25
-1 L'expression du journaliste algérien à travers Facebook	26
-2 Le profil Facebook du journaliste Abdou Semmar	26
-3 La page Facebook du journaliste Kamel Daoud : « La chronique de Kamel DAOUD »	29

-4 La page Facebook du journal national El Khaber_____	31
-5 La page Facebook du journal national Elwatan (elwatan.com)_____	31
-6 La page Facebook : algerie-focus.COM_____	32
	33
-7 La page Facebook : Envoyés Spéciaux Algériens_____	33
-8 La page Facebook : Mostaganem Aujourd’hui_____	37
- Remarque_____	38
-Conclusion_____	40
-Annexe_____	41
a-Les dates clés de Facebook_____	41
b-Statistiques d’usage_____	41
c-Résultats financiers_____	42
d-Autres chiffres Facebook_____	42
e-L’usage de Facebook en France_____	43
f-L’usage de Facebook sur mobile_____	43
g-L’usage de Facebook, sur mobile, en France_____	44
-La bibliographie_____	45
-Entretien_____	46
-Sitographie_____	47

## Table des illustrations :

1 Boligan, Mexique, El Universal.....	6
2 Capture d'écran de l'article de presse du journaliste Abdou Semmar sur son profil Facebook .....	11
3 L'évolution du nombre d'utilisateurs que compte Facebook depuis 2009 .....	14
4 Capture d'écran du groupe Master 2 Rédaction Web et Média.....	18
5 Statistique sur le pourcentage des partages des publications sur Facebook, réalisé par (Geoffrey Bressan).....	19
6 Statistique sur le pourcentage des commentaires sur les publications Facebook réalisé par (Geoffrey Bressan) .....	20
7 Capture d'écran de la page Facebook du journal le Monde .....	21
8 Capture d'écran de commentaire sur la page Le Monde .....	22
9 Capture d'écran du profil Facebook de Abdou Semmar .....	26
10 Capture d'écran de la page Facebook La Chronique de Kamel DAOUD.....	30
11 Capture d'écran de la page Facebook du journal El Khaber .....	31
12 Capture d'écran de la page Facebook du journal El Watan.....	32
13 Capture d'écran de la page Algérie-Focus.....	33
14 Les statistiques de la page "Envoyés Spéciaux Algériens" en 2013.....	34
15 Les statistiques de la page "Envoyé Spéciaux Algériens" actuellement.....	35
16 Capture d'écran de la page "EnvoyésSpéciaux Algériens" sur laquelle est décrit son objectif et sa fonction .....	36
17 Capture d'écran qui révèle le succès de la page "Mostaganem Aujourd'hui" sur le réseau social Facebook.....	38

## **-Introduction**

Au cours des quinze dernières années, l'utilisation d'Internet s'est développée et s'est nettement accélérée, car Internet offre aux individus la possibilité d'accéder directement à une multitude de sources d'information ou de propagande à partir de leur ordinateur personnel, voire d'un simple téléphone portable. Les médias l'ont compris, la version électronique de milliers de journaux est en accès gratuit sur la toile notamment sur le réseau social Facebook. Un simple individu peut aussi diffuser ses propres idées ou ses propres informations. Jamais par ailleurs les hommes n'ont disposé de tels moyens pour publier et recevoir des informations de toute nature, d'ailleurs l'électronique a fait du monde « un village planétaire » selon l'expression du sociologue canadien Marshall McLuhan<sup>1</sup>

*« La libre communication des pensées et des opinions est l'un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas prévus par la loi »*<sup>2</sup> sur Internet, un développement formidable modifie de façon radicale les conditions de diffusion et d'accès à l'information dans le monde, en effet la toile couvre le planète entière, le nombre d'internautes ne cesse de s'accroître et les échanges se multiplient, le réseau social Facebook se révèle être un formidable outil planétaire de communication et donc un remarquable moyen de lutte contre la censure. la liberté de la presse y trouve refuge, un simple particulier peut diffuser l'information en la partageant sur son profil Facebook, cela est appelé « une publication », pour cela plusieurs méthodes s'offre à lui, il peut partager la publication depuis son ordinateur, depuis un site internet externe, ou depuis son smartphone en choisissant le public visé (celui qui a accès à cette information : amis ,public ,ou une liste particulière d'amis qu'il aura sélectionné) soit sur son journal, sur le journal d'un ami ou un groupe mais aussi par messagerie .

Dans le contexte des réseaux sociaux et en raison des formidables progrès des technologies de communication, la liberté de la presse constitue plus que jamais aujourd'hui un enjeu essentiel. Personne ne semble en douter : la liberté de la presse sur le réseau social Facebook est un sujet d'actualité, chaque année le nombre de

---

<sup>1</sup> **Herbert Marshall McLuhan** (21 juillet 1911 - 31 décembre 1980) est un intellectuel canadien. Professeur de littérature anglaise et théoricien de la communication, il est un des fondateurs des études contemporaines sur les médias.

<sup>2</sup> L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

personne inscrit augmente et le partage de l'information se fait de plus en plus. Cette recherche tente de montrer comment cela se fait, et si réellement la presse est totalement libre d'avancer n'importe quelle information sur le réseau social Facebook, ou est ce qu'elle subit le principe de la censure.



**1** Boligan<sup>3</sup>, Mexique, El Universal

---

<sup>3</sup> Originaire de Cuba, Angel Boligán Corbo vit au Mexique depuis 1992. Il travaille pour le quotidien *El Universal*, et les magazines *Conozca Más Humor* et *Chamuco*.

## **-Problématique**

La liberté de la presse mondiale révèle l'impact négatif des conflits sur la liberté de l'information et ses acteurs. Le rang d'un certain nombre de pays est également affecté par une interprétation trop large et abusive du concept de la protection de la sécurité nationale, aux dépens du droit d'informer et d'être informé. Cette dernière tendance constitue une menace croissante au niveau global, dangereuse pour la liberté de l'information jusqu'au cœur des « États de droit ».<sup>4</sup>

La liberté d'expression est bien souvent la première des libertés éliminées grâce à la censure dans les régimes totalitaire<sup>5</sup>. Depuis la fin du XXème siècle l'apparition de modes de communications de masse comme Internet donne du fil à retordre aux états qui ont dû mal s'adapter à de telles évolutions techniques.<sup>6</sup>

Sur le réseau social Facebook l'internaute a le droit de rédiger n'importe quel article et de le publier, accompagné d'une photo ou d'un titre, le choix lui est accordé, ou de partagé des publications déjà publiées. Au début réservé aux informations personnelles, le site a évolué, grâce à la « Timeline »,<sup>7</sup> le fil d'actualités, et à la multiplication des pages de médias, d'entreprises, de personnalités, d'associations...etc. la presse s'y intègre, ce qui nous conduit à s'interroger sur la liberté de la presse sur Facebook.

Etant donné que le partage des articles médiatiques et des pages de presse se fait sur le réseau social Facebook par les utilisateurs qu'ils soient professionnels ou particuliers, on revient à dire qu'il englobe la version en ligne de la presse. Cependant on se pose ces trois questions :

La presse est-elle totalement libre sur Facebook?

---

<sup>4</sup> L'*État de droit* peut se définir comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit

<sup>5</sup> Le **totalitarisme** est l'un des principaux types de systèmes politiques avec la démocratie et l'autoritarisme. C'est un régime à parti unique, n'admettant aucune opposition organisée et dans lequel l'État tend à confisquer la totalité des activités de la société.

<sup>6</sup> Consulté le 15 avril sur le site :

<http://tpe-liberty-censure-propagande.e-monsite.com/pages/liberte/la-censure-contre-les-libertes-d-opinion-d-expression-de-presse-et-d-information.html>

<sup>7</sup> « Timeline » (un mot popularisé par... Twitter, qui affiche tous les éléments constitutifs de votre vie, comme une sorte de biographie grandeur nature.)



Peut-on librement s'exprimer sur Facebook ?

Est-ce que l'internaute obéit à des règles imposées par le réseau social ?

### **-Démarche et Hypothèse**

Au fil de ces intuitions, la réponse à la liberté de la presse sur Facebook paraît plus simple, mais qu'en est-il en réalité ? Ce qui reste certain c'est que la liberté de la presse est aujourd'hui proclamée et reconnue universellement, figurant dans la déclaration universelle des droits de l'homme « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées pour quelque moyen d'expression que ce soit* »<sup>8</sup>

Afin de mieux comprendre le sujet nous devons remonter sur l'historique du réseau social Facebook, évoquer ses principales caractéristiques, expliquer son fonctionnement, et essayer de trouver des réponses à ces questions, pour analyser ce phénomène on donnera des exemples sur le partage des événements médiatiques que le réseau social Facebook a traité auparavant. D'ailleurs la présence de l'information sur la page d'accueil des internautes en révèle beaucoup et la manière dont ils traitent l'actualité en dit long, ce n'est pas tout ! La censure est plus au moins régulière sur le réseau social, pour des pages ou des publications jugées offensives, Facebook n'hésite pas à avoir recours à leurs suppressions totales.

---

<sup>8</sup> Adoptée en 1948 (article 19)

# Chapitre 1

## **-1 La presse**

La presse concerne l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite, et par extension l'ensemble des médias d'information. La presse peut se diviser en plusieurs catégories, par rapport au: rythme de parution (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, bimestriels etc.), par rapport à son contenu (presse généraliste et presse spécialisée), par rapport à sa nature (information, divertissement, scientifique, etc.), et enfin par rapport à son support (papier et en ligne)

## **-2 Liberté de la presse**

*«Soutenons la liberté de la presse, c'est la base de toutes les autres libertés, c'est par là qu'on s'éclaire mutuellement.»*, disait Voltaire

*«Plus vous prétendez comprimer la presse, plus l'explosion sera forte. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle.»* disait René né de Chateaubriand

Dès la Renaissance La presse écrite est apparue sous la forme de simples feuilles volantes, Vendue par colportage ou en librairie. En 1789, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen stipule dans son article 11 que *« la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement [...] »*.

L'invention de l'imprimerie (années 1450) et la Révolution française (1789) n'ont pas été suffisant au développement de la presse. La censure est encore très présente et ce n'est qu'au XIX ème siècle, au milieu plus exactement, avec la Révolution industrielle, qu'elle se développe effectivement.

Le 29 juillet 1881, La loi sur la liberté de la presse est votée elle garantit l'indépendance des Médias. Le 1er article énonce que *«l'imprimerie et la librairie sont libres»*.

Au niveau internationale, la Déclaration universelle des droits de l'homme déclare en 1948, dans l'article 19 que *« tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et*

*celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».*

En France et dans d'autres pays démocratiques, les lois font que la presse est libre. Ce qui n'est pas le cas de beaucoup de pays, où la censure est courante. Raison pour laquelle la Journée de la liberté de la presse existe.

### **-3 Journée mondiale de la liberté de la presse**

Suite au séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste à Windhoek en Namibie (1991), l'adoption le 3 mai 1991 de la déclaration de Windhoek, pour la promotion de médias indépendants et pluralistes, la journée mondiale de la liberté de la presse a été instaurée en décembre 1993 par l'ONU. Cette date anniversaire symbolise la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse. Chaque année, les principes de la liberté de la presse sont rappelés. La liberté de la presse et d'expression est un droit à défendre, c'est un pilier de la démocratie qui est trop souvent bafoué. Le 3 mai est également l'occasion de rendre hommages aux journalistes victimes, tués et emprisonnés pour avoir transmis l'information.

A l'occasion de cet événement de multiples articles ont été publiés sur Facebook.



2 Capture d'écran de l'article de presse du journaliste Abdou Semmar sur son profil Facebook

#### **-4 Entre la liberté d'expression et la liberté de la presse**

La liberté d'expression est indissociable à la liberté de la presse. Elle est considérée comme une liberté essentielle et est inscrite dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. *«Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.»*<sup>9</sup>

Reliée à la liberté de la presse, la liberté d'expression s'attache également à la liberté de manifestation, la liberté d'association, la liberté de réunion et le respect d'autrui *«Mes droits s'arrêtent là où commencent ceux des autres»*.

L'atteinte à la propriété intellectuelle et le secret professionnel est interdite, l'encouragement à la haine qu'elle soit raciale, nationale ou religieuse, tout comme l'incitation à la violence physique ou la diffamation, la calomnie, le négationnisme.

#### **-5 La censure**

La censure correspond à la vérification et à l'examen critique par le gouvernement des publications, œuvres littéraires, cinématographique ou théâtrales avant d'en autoriser ou non la diffusion au grand public. C'est une limitation idéologique, politique ou morale déterminée par une autorité, généralement par le gouvernement, ce qui empêche de nombreuses libertés comme la liberté d'expression ou d'opinion qui va de pair avec la liberté d'information ou de presse.

#### **-6 Le média internet**

Via ce canal virtuel, les Algériens sont devenus, à l'instar d'autres utilisateurs dans le monde, des citoyens journalistes, parfois sans même qu'ils s'en rendent compte. La

---

<sup>9</sup> Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 10 décembre 1948, Article 19©  
www.citoyendedemain.net2010

liberté d'expression est donc répandu le plus sur le media Internet. Kamel Daoud<sup>10</sup>, dans un article<sup>11</sup>, rapporte que selon Guemache<sup>12</sup> :

*«L'Internet est d'abord un espace de liberté. Il est perçu ainsi à la fois par les acteurs et par les utilisateurs. Il serait donc paradoxal de vouloir être un acteur sur Internet et de s'imposer dans le même temps une forme d'autocensure. Ensuite, contrairement à la presse papier, les lecteurs des médias online ont l'embarras du choix. Ils ont tout à portée de clic et très souvent gratuitement. »*

*« Dans le cas de l'Algérie, tous les contenus sur Internet sont accessibles gratuitement, y compris les éditions en PDF des quotidiens. Les lecteurs peuvent donc choisir ce qu'ils lisent. Enfin, contrairement à la presse écrite, dans le cas de la presse Internet toute censure ou autre dérapage est immédiatement dénoncé sur les forums. La sanction est immédiate».*

Cela confirme l'importance que donnent les internautes au média internet.

## **-7 Facebook**

Tout d'abord, Facebook est une entreprise américaine fondée en 2004 par Mark Zuckerberg. Initialement concentrée sur le service Facebook, la compagnie gère désormais aussi Instagram<sup>13</sup> et WhatsApp<sup>14</sup>, des applications qu'elle a rachetées à leurs propriétaires.

Ensuite, Facebook est considéré comme le leader des réseaux sociaux dans le monde, et un des espaces dominant le Web à l'international. Grâce à son introduction en bourse il arrive à lutter face à Google et Apple, à la fois sur le web fixe et mobile. C'est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu et compte 1,4 milliard d'utilisateurs actifs.

---

<sup>10</sup> Kamel Daoud est chroniqueur au Quotidien d'Oran, reporter, écrivain, auteur du recueil de nouvelles *Le minotaure 504* (éditions Nadine Wespieser).

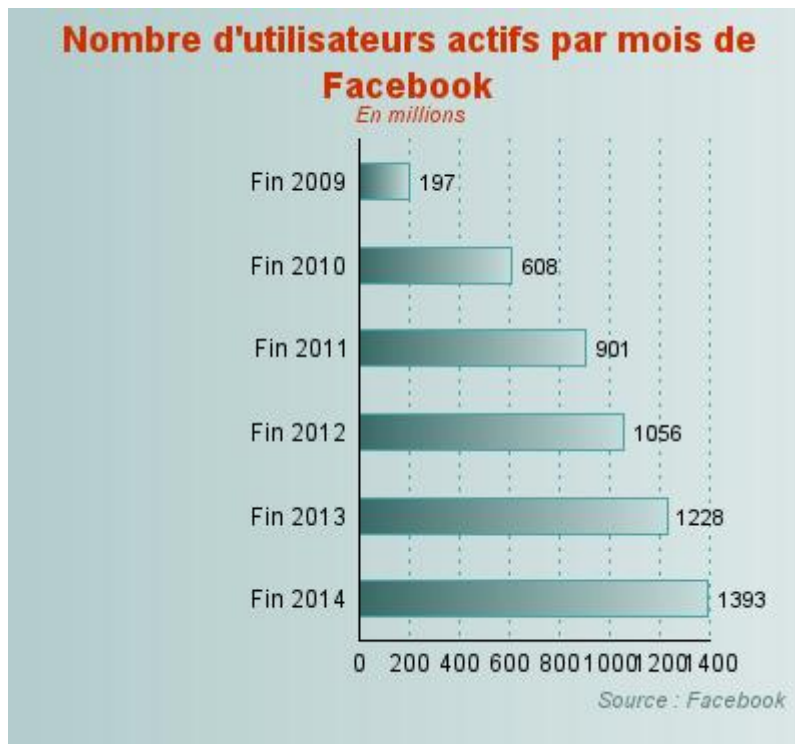
<sup>11</sup> Consulté le 2 mai sur le site : <http://www.slateafrique.com/28213/algerie-censure-proces-des-journaux-papier-gloire-breve-des-journaux-electroniques>

<sup>12</sup> Lounes **Guemache** est journaliste, responsable de la Publication de Tout sur l'Algérie.

<sup>13</sup> *Instagram* est une application et un service de partage de photos et de vidéos disponible sur plateformes mobiles de type iOS, Android et Windows Phone

<sup>14</sup> **WhatsApp Messenger** est une application mobile multiplateforme pour smartphones qui intègre un système de messagerie instantanée via Internet<sup>2</sup> utilisé par 600 millions de personnes

L'évolution du nombre d'utilisateurs que compte Facebook depuis 2009.



### 3 L'évolution du nombre d'utilisateurs actifs que compte Facebook depuis 2009

Fin 2014, Facebook compte 1,393 milliard d'utilisateurs actifs par mois

Sur leur site internet on retrouve les nombreux principes sous lesquels fonctionne le réseau social Facebook, Liberté de partager et de communiquer, en effet chacun devrait pouvoir être libre de partager les informations qu'il souhaite, sous la forme de son choix, avec qui il le souhaite – une autre personne, une entreprise ou un service – tant qu'ils acceptent tous deux cette connexion. Chacun doit rester propriétaire de son information. Chacun doit rester libre de la partager avec qui il le souhaite et en rester maître, ce qui inclut également le retrait du Service Facebook. Chacun doit être libre de décider des destinataires de ses informations et de définir des contrôles permettant de protéger ce choix. Ces contrôles, cependant, ne peuvent pas limiter la façon dont ceux qui ont reçu l'information peuvent l'utiliser, tout particulièrement en dehors du Service Facebook. Chacun doit être libre d'accéder aux informations qui lui sont communiquées par d'autres. Chacun doit également pouvoir disposer d'outils pratiques conçus pour un partage et un accès facile, rapide et efficace aux informations. Chacun – personne, annonceur, développeur, entreprise ou autre entité – doit être libre de distribuer et d'accéder aux informations au sein du Service

Facebook, quelle que soit son activité principale. Un seul ensemble de principes, de droits et de responsabilités doit pouvoir être appliqué à tous les utilisateurs du Service Facebook.

A cela s'ajoute les valeurs sociales, chacun doit être libre d'établir une relation de confiance et une réputation sur la base de son identité et de ses connexions, et ne doit pas être exclu du Service Facebook pour des raisons autres que celles décrites dans la Déclaration des droits et responsabilités publiée par Facebook.

Facebook est un modèle américain de la liberté d'expression, ce qui explique le nombre important d'utilisateurs qui y sont inscrits dans le monde, en effet Le droit américain, la Constitution en particulier, ne contient aucune protection spécifique de la vie privée. Toutes les affaires y ayant trait doivent être jugées comme en Angleterre à la lumière de la *common law*<sup>15</sup>, c'est à dire de dispositions Sur la diffamation ou la réparation des dommages causés. La jurisprudence de la Cour suprême a reconnu certains droits comme celui de ne pas être présenté « sous une fausse apparence » dans une publication, celui de ne pas voir son nom utilisé à des fins commerciales et le droit d'éviter la publication de « détails de la vie privée ». Ces droits ne doivent pas contrevenir au droit de la presse de publier des informations d'intérêt public. Mais la jurisprudence, pas toujours claire, favorise le plus souvent les médias.

---

<sup>15</sup> C'est une conception, d'origine anglaise, qui marque la prééminence des décisions des tribunaux, la jurisprudence



# Chapitre 2

## **-1 Les types de comptes Facebook**

L'information et le partage des articles peuvent se faire à partir de trois types de compte Facebook : un profil, une page ou un groupe. Ce sont les trois types de compte dont on dispose pour partager les articles de presse sur Facebook. Nous allons voir les différences entre chaque solution proposée par Facebook.

### **a-Le profil Facebook**

Le profil est utilisé par une personne, il s'agit d'un compte personnel pour communiquer et partager avec ses proches, qui sont (en général) des personnes que l'on connaît réellement dans la vraie vie. Avec un profil, on a ce que l'on appelle des amis, et la mise en relation doit être réciproque, c'est-à-dire qu'il faut faire une demande à la personne et il faut que celle-ci accepte pour être connecté avec toutes les informations personnelles qu'il aura renseignées ainsi que les photos et les publications partagées, il faut savoir aussi que les profils ne sont pas adaptés à une communication « professionnelle ».

### **b-Le groupe Facebook**

Pour le groupe il s'agit d'une utilisation semi-professionnelle : il peut regrouper par exemple des membres d'un projet. Il peut être ouvert au public ou secret, seuls les invités le voient, il faut être membre pour en faire partie. Le groupe permet de partager des documents et des informations sur un sujet précis : planning, état d'avancement du projet, divers documents, etc. Les messages les plus récents sont en haut du fil d'actualité et si quelqu'un met un commentaire sur une publication, celle-ci remonte en haut dans le fil. Une discussion instantanée est disponible pour tous les membres connectés.

Comme c'est le cas pour le groupe des étudiants de 2ème année Master, spécialité rédaction web et média de l'université de Mostaganem. Un groupe fermé, réservé aux étudiants de cette promotion.



#### 4 Capture d'écran du groupe Master 2 Rédaction Web et Média

### c-La page Facebook

Une page est adaptée à une large communication et permet de promouvoir les informations de son site Internet ou son blog. Cette fois-ci on ne parle pas d'amis ni de membres, mais d'abonnés, on s'abonne, on la like, mais le principe reste le même : les internautes s'abonnent à une page pour suivre une marque ou une institution et recevoir des informations de la part de celle-ci.

On peut devenir fan d'une page en un seul clic avec le bouton « J'aime ». Lorsqu'on devient fan, les informations s'affichent dans le fil d'actualité, mais on peut très bien accéder à la page même sans être fan. On a accès à des statistiques de sa page, telles que le nombre de vues de chaque publication et si les abonnés commentent, aiment ou partagent, leurs amis le voient également. Le nombre de clics d'un lien que vous avez partagé. Ainsi, si vous mettez un lien vers un article de votre site, vous saurez

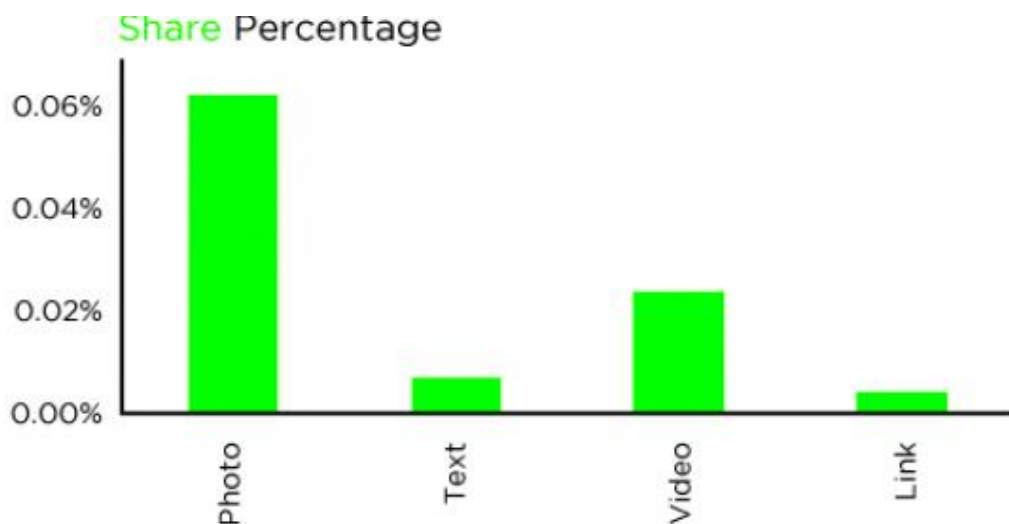
exactement le nombre de personnes qui ont cliqué et accédé à votre article depuis Facebook. On peut aussi publier en avance un article sur sa page (que ce soit un lien, une photo ou une vidéo, etc.)

## -2 Les types de publications

Il existe plusieurs types de publications, des photos, des vidéos, des articles (texte) (accompagnés de photos ou de vidéos), et des liens divers.

Ce qui attire le plus d'internautes c'est les photos, elles génèrent plus d'interaction, d'ailleurs les contenus visuels attirent l'attention.

Le pourcentage de partage des photos est supérieur à celui des vidéos, des textes et des liens.

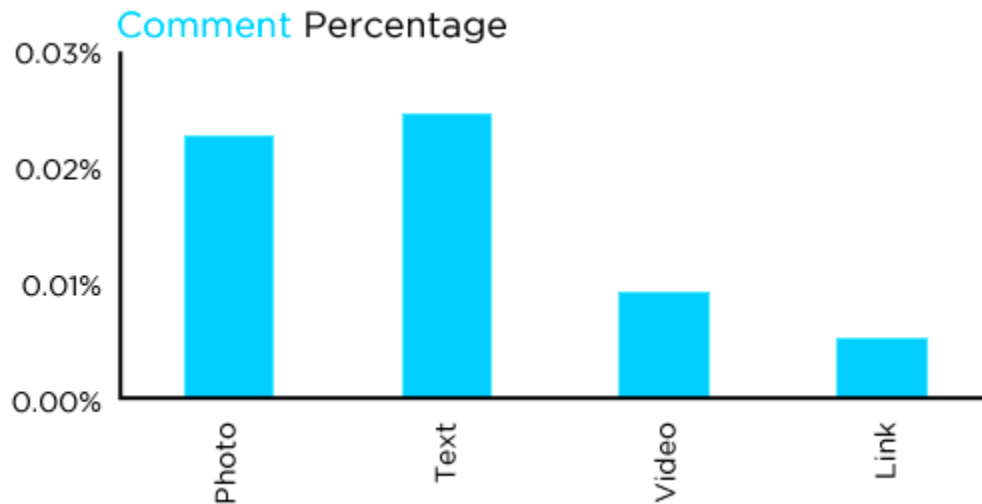


5 Statistique sur le pourcentage des partages des publications sur Facebook, réalisé par (Geoffrey Bressan)<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Passionné par le marketing digital et plus particulièrement par la méthodologie Inbound, consultant en Inbound marketing au sein de l'agence de communication digitale Markentive

Toutefois : ce sont les publications de type texte (article) qui sont plus susceptibles d'avoir davantage de commentaires suivie des photos et des vidéos



6 Statistique sur le pourcentage des commentaires sur les publications Facebook réalisé par (Geoffrey Bressan)

Remarque :

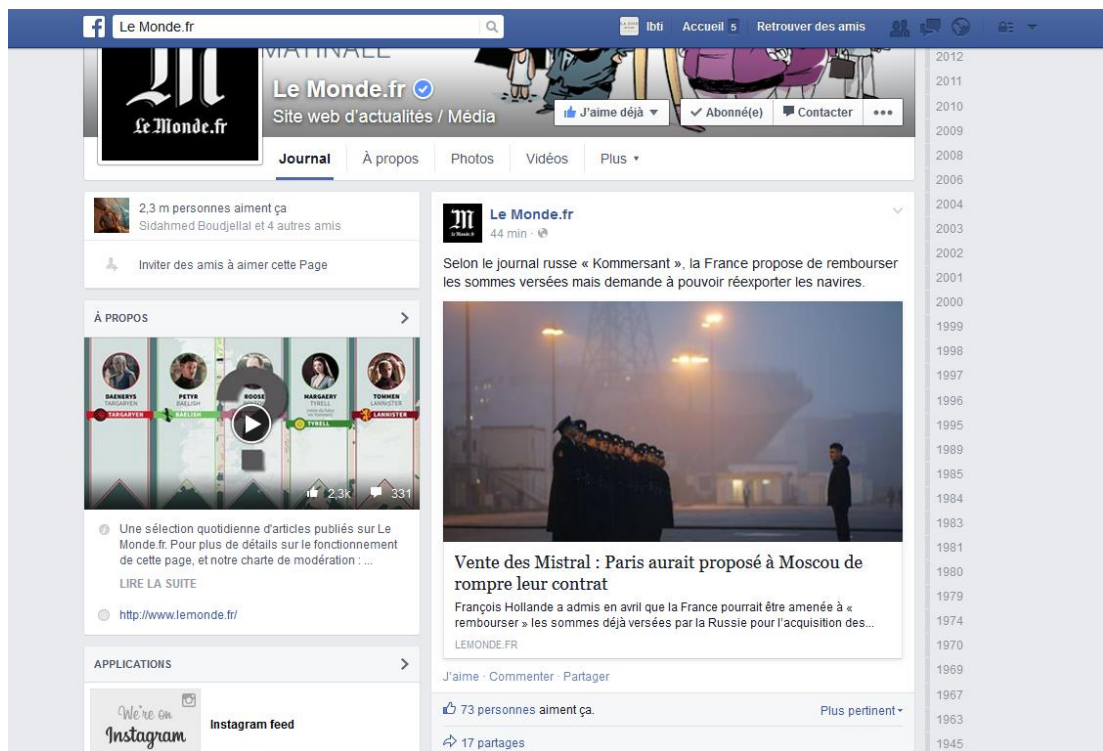
Dans certain cas, comme l'évènement de Charlie Hebdo, la vidéo (de l'attentat) a dépassé tous les records (voir pages 22)

### **-3 L'expression de la presse et de l'internaute à travers Facebook**

Elle se fait à partir des pages de journaux officiels, gérées par des professionnels de la presse sur le web, en effet pratiquement tous les journaux internationaux disposent d'une page Facebook, sur laquelle sont publiés des articles de presse, à partir d'un lien renvoyant sur leur site internet (en général), les abonnés ont accès à l'intégralité de l'article par un simple clic.

Prenant pour exemple la page du journal Le Monde, sur cette dernière on retrouve des articles édités par le journal le monde, sur ces mêmes articles des utilisateurs

commentent en direct et partagent par la suite sur leur propre mur l'information, pour que leurs amis aient accès à leur tour au contenu de l'article.



## 7 Capture d'écran de la page Facebook du journal le Monde<sup>17</sup>

Sur les commentaires les abonnés de la page sont libres de donner leur avis et de s'exprimer, comme le prouve la capture d'écran ci-dessous

<sup>17</sup> Consulté le 15/05/2015



8 Capture d'écran de commentaire sur la page Le Monde

## -4 Les événements médiatiques internationaux

### -L'attentat de Charlie Hebdo

Au lendemain de l'attentat <sup>18</sup>au siège de Charlie Hebdo<sup>19</sup>, sur sa page personnelle, le fondateur du Facebook Mark Zuckerberg, le disait aussi : "*il était Charlie*". Il a indiqué également que le réseau social avait "toujours été un lieu où les gens du monde entier partagent leur point de vue. Nous respectons les lois de chaque pays, mais nous ne laisserons jamais un pays ou un groupe de personnes dicter ce que les gens peuvent partager à travers le monde".

Des vidéos de l'attentat circulées sur le réseau social le jour même, les internautes n'hésitaient pas à partager la vidéo pour qu'un maximum de personne puissent la visionner. Ceci dit, d'autres internautes ont créé des pages pour le soutien au journal

---

<sup>18</sup> L'**attentat contre Charlie Hebdo** est une attaque terroriste islamiste perpétrée contre le journal satirique Charlie Hebdo par Chérif et Saïd Kouachi le 7 janvier 2015 à Paris, jour de la sortie du numéro 1 177 de l'hebdomadaire. C'est le premier des attentats de janvier 2015 en France

<sup>19</sup> *Charlie Hebdo* est un journal hebdomadaire satirique français. Faisant une large place aux illustrations et notamment aux caricatures politiques

Charlie Hebdo, sous le titre de « Je suis Charlie », une autre partie ont changé leur photo de profil, une photo sur la quelle est écrit blanc sur noir « Je suis Charlie ».

Cependant, quelques heures après cet évènement des vidéos diffusées par des pages appartenant à une autre couche social et culturel a contre attaqué, et cela par l'évocation d'une certaine mise en scène de la part de l'Etat français. Ces vidéos ont vite été supprimées, là encore la censure intervient.

Certains utilisateurs ont ironisé sur l'évènement, en créant des images semblables à « Je suis Charlie » mais avec un autre contenu : « Je suis célibataire », « Je ne suis pas Charlie », « Je suis fatigué, je vais me coucher » ou plus sérieux encore « Je suis Mohammed ».

Cet évènement nous a permis de connaitre jusqu'ou la liberté d'expression peut aller et combien le réseau social peut contenir de point de vue différent vis-à-vis d'un fait international.

## **-5 La suppression des publications**

Il arrive parfois que Facebook supprime un contenu autorisé par son règlement, mais qui viole la loi d'un pays en particulier. « *Dans ce cas, nous ne le retirons pas forcément entièrement de Facebook, mais nous en restreignons l'accès dans le pays où il est illégal* », précise un communiqué du réseau social. Facebook a publié dimanche 15 mars un rapport chiffrant les demandes émanant des gouvernements. Le nombre de contenus bloqués car ils enfreignent la loi du pays a bondi de 11 %, passant de 8 774 à 9 707 cas. Le réseau social a noté une forte augmentation des demandes venant de la Turquie et de la Russie.<sup>20</sup>

## **-6 La loi sur le partage directe des articles**

Le poids de Facebook dans l'audience des médias numériques n'a fait que croître : il représente 14 à 16 % du trafic du *New York Times*, un chiffre qui a doublé au cours de derniers mois. En France, le site d'information *20Minutes* estime la part d'audience venue des réseaux sociaux à 15 % environ. Pour *Le Monde*, elle est

---

<sup>20</sup> Consulté le 10/05/2015 sur le site <http://www.lemonde.fr/>



d'environ 10 % (dont la grosse majorité en provenance de Facebook). Le chiffre peut être sensiblement plus élevé pour des médias à l'audience moins massive. Ou pour ceux qui ont beaucoup misé sur le « social », comme le site d'information et de divertissement BuzzFeed, qui avance le chiffre record de 75 %.<sup>21</sup>

De ce fait, depuis quelques mois, le réseau social Facebook, appelé aujourd'hui média social envisage de convaincre les éditeurs de contenus, notamment les médias, de publier directement sur sa page d'accueil les articles de presse qu'il s'agisse de photos, de textes ou de vidéos et donnerait le nom de cette démarche « instant article ». Ceux qui accepteraient obtiendraient plus de visibilité que ceux qui y mettent des liens renvoyant à leur propre site à travers des pages et des comptes Facebook. L'enjeu est majeur, car comme on le sait, Facebook est désormais, pour la plupart des utilisateurs, la porte d'entrée du web. Facebook deviendrait en quelque sorte le média de tous les médias.

---

<sup>21</sup>Consulté le 19/05/2015 sur [://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/05/13/facebook-devient-hebergeur-d-articles-de-presse](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2015/05/13/facebook-devient-hebergeur-d-articles-de-presse)

# Chapitre 3

## -1 L'expression du journaliste algérien à travers Facebook

Après avoir mené une recherche sur la liberté de la presse algérienne, nous avons pu trouver que le journaliste citoyen était plus libre sur internet, en particulier sur le réseau social Facebook. Les utilisateurs s'expriment avec plusieurs types de comptes. Même si il existe certaines lignes rouges à ne pas dépasser en ce qui concerne la liberté d'expression.

## -2 Le profil Facebook du journaliste Abdou Semmar



### 9 Capture d'écran du profil Facebook de Abdou Semmar

Abdou Semmar est un jeune journaliste algérien, rédacteur en chef d'Algérie-Focus et ex-chroniqueur d'El Djazairia. La chaîne El Djazairia a été contrainte de cesser la diffusion de l'émission satirique El "Djazairia Week-end" qu'il animait car elle n'avait pas plu du tout aux organes de censure algériens. Le journaliste avait repris des révélations compromettantes sur le patrimoine immobilier parisien d'un ministre

algérien et de sa fille par les auteurs du livre *"Paris-Alger, une histoire passionnelle* »

Dans un article accordé à cet événement Kamel Daoud qualifie cela de suicide en direct<sup>22</sup> « *Sur le net la vidéo de la dernière émission, désormais censurée, de la chaîne TV El Djazairia. Un suicide en direct pour éviter que la chaîne ne soit fermée.* »

En effet l'annonce de l'arrêt de l'émission s'est faite en directe et à susciter une forte émotion, dans une interview<sup>23</sup> réalisée par Simon Bentolila<sup>24</sup> Abdou Semmar revient sur ces faits.

Concrètement, quand avez-vous commencé à ressentir la censure ?

*« Nous avons reçu des pressions dès le départ... Sur mon site, Algérie-focus, ça allait encore. C'est surtout la télé qui est la cible de la censure. Le statut juridique des télévisions algériennes est très flou, car elles n'émettent pas et ne diffusent pas depuis l'Algérie. Ce flou permet au gouvernement d'agir comme bon lui semble, sans base légale. Ajoutez à cela le fait que nous étions regardés par 7 millions de foyers algériens, il y avait de quoi sérieusement inquiéter les censeurs ! »*

*« La chaîne a paniqué, elle a eu peur de fermer pour de bon. Après 26 numéros, "El Djazaïria Week-end" a annoncé sa fin, par solidarité avec la chaîne qui risquait la fermeture. Et je peux vous dire que l'opinion publique était scandalisée. Elle l'a exprimé, notamment sur les réseaux sociaux. »*

Avez-vous été soutenu par la presse algérienne ?

---

<sup>22</sup> Article de presse publié le 27 avril sur la page Facebook : Chronique de Kamel Daoud

<sup>23</sup> **Par TéléObs** Publié le 29-04-2015 à 18h54

<sup>24</sup> Passionné de littérature et curieux en arts, Simon Bentolila étudie le journalisme et emploie son temps libre à écrire et (surtout) à raturer.

*« Très peu. Seulement par El Watan, ou par quelques sites comme « Algérie patriotique ». Ce qui me fait vraiment de la peine, c'est de recevoir la plupart des soutiens de la presse étrangère. Canal plus, avec le "Petit Journal" dont nous nous sommes légèrement inspirés tout en gardant l'esprit algérien. Mais également TV5 monde, qui nous a contacté, ou encore le Parisien, le JDD... Reporter sans frontière dénonce une « véritable atteinte à la liberté d'expression ».*

En parlant de liberté d'expression, un ministre algérien n'était-il pas venu manifester à Paris, après les attentats de Charlie Hebdo ?

*Le ministre des affaires étrangères était venu, oui. Mais face à la liberté d'expression, la réaction du régime algérien est à géométrie variable... Ce même régime qui soutient, hors de ses frontières, la liberté d'expression, la bafoue dans son propre pays. Qu'a fait le régime lors de la publication du livre "Paris-Alger, une histoire passionnelle", en France ? Rien. Quelle lâcheté alors de se focaliser sur nous, jeunes journalistes. Mais le combat continue, ma volonté est d'acier. Je ne reculerai devant rien.*

Et maintenant, quels sont vos projets... ?

*Nous allons lancer une web TV pour contourner la censure et ouvrir un autre espace d'expression. Et travailler en réseau avec de jeunes journalistes algériens, pour médiatiser les cas de violation de la liberté d'expression, afin de presser le gouvernement algérien de respecter ses engagements internationaux en la matière. Nous avons également « Algérie positive », qui est une série de reportages faite avec mon site « Algérie focus », où nous donnons la parole aux acteurs du changement algérien, aux entrepreneurs, aux associations ou aux acteurs de la société civile. Ces gens militent sur le terrain, dans le but de conquérir les droits civiques dont fait partie la liberté d'expression.*

Plus globalement, quel avenir envisagez-vous pour le journalisme algérien ?

*« Il n'est pas clair tant qu'il n'y aura pas une union, une coordination de la presse. Internet y joue un rôle très important, car on y bénéficie d'une liberté*

*de ton, difficilement contrôlable par le régime. Pour l'avenir du journalisme algérien, malgré tout, je reste optimiste car je sais que je ne suis pas le seul à vouloir faire changer les choses. »*

Par cette interview nous avons la confirmation que sur internet les journalistes algériens sont plus libres d'exprimer leurs idées et de publier leurs articles de presse.

### **-3 La page Facebook du journaliste Kamel Daoud : « La chronique de Kamel DAOUD »**

L'écrivain algérien et journaliste du *Quotidien d'Oran* Kamel Daoud, visé par une fatwa en Algérie, a reçu le prix Goncourt du Premier roman pour *Meursault, contre enquête* paru chez Actes Sud, a annoncé le jury du prix littéraire le mardi 05 Mai 2015 à Paris.

Son livre est écrit en miroir du célèbre roman d'Albert Camus *L'Etranger* et était finaliste du Goncourt à l'automne dernier. Kamel Daoud a aussi reçu le Prix des cinq continents de la francophonie et le prix François Mauriac.

*«Je ne suis pas l'homme d'un seul livre contrairement à ce qu'on croit parce que je pense que cela mène à deux maladies soit la vanité, soit une guerre de religion»,*

a déclaré Kamel Daoud lors de la réception de son prix.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Consulté sur le site internet le 05 mai 2015 : [www.20minutes.fr/culture/1601751-20150505-romancier-algerien-kamel-daoud-recoit-prix-goncourt-premier-roman](http://www.20minutes.fr/culture/1601751-20150505-romancier-algerien-kamel-daoud-recoit-prix-goncourt-premier-roman)



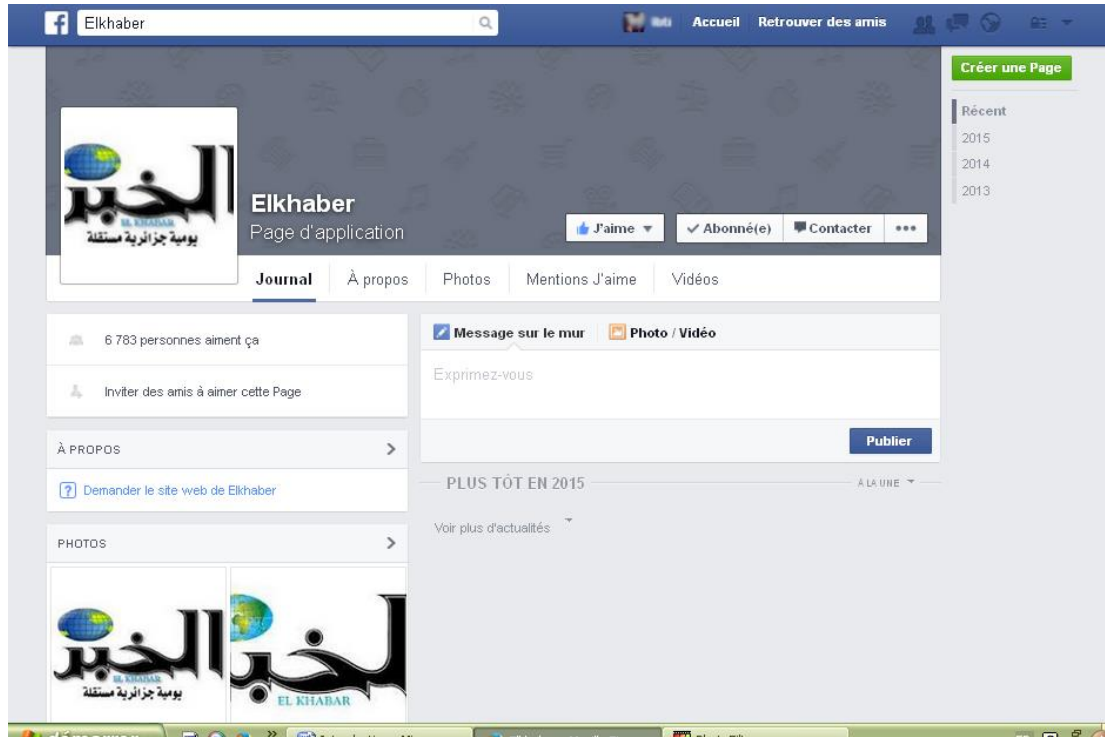
## 10 Capture d'écran de la page Facebook La Chronique de Kamel DAOUD

Sur sa page officiel on retrouve des articles publiés soit via le site internet <http://www.impact24.info><sup>26</sup>/ soit directement sur le réseau social, ce qui permet au journaliste de s'exprimer sans pour autant passer par un journal , et ce qui prouve une fois de plus que Facebook représente d'une façon moins officiel un media par lequel les individus partagent leurs idées ,qu'ils soient journalistes ou de simples internautes

<sup>26</sup> Site internet algérien dans lequel on retrouve des articles de presse ainsi que des chroniques de journalistes

#### -4 La page Facebook du journal national El Khaber

Aucune publication n'est faite sur cette page, aucune information n'est fournie, il n'y a ni échange ni partage, c'est un peu comme un site vitrine. Et cela malgré le nombre des personnes qui y sont abonnées (des mentions J'aime une Page) 6 783<sup>27</sup>



11 Capture d'écran de la page Facebook du journal El Khaber

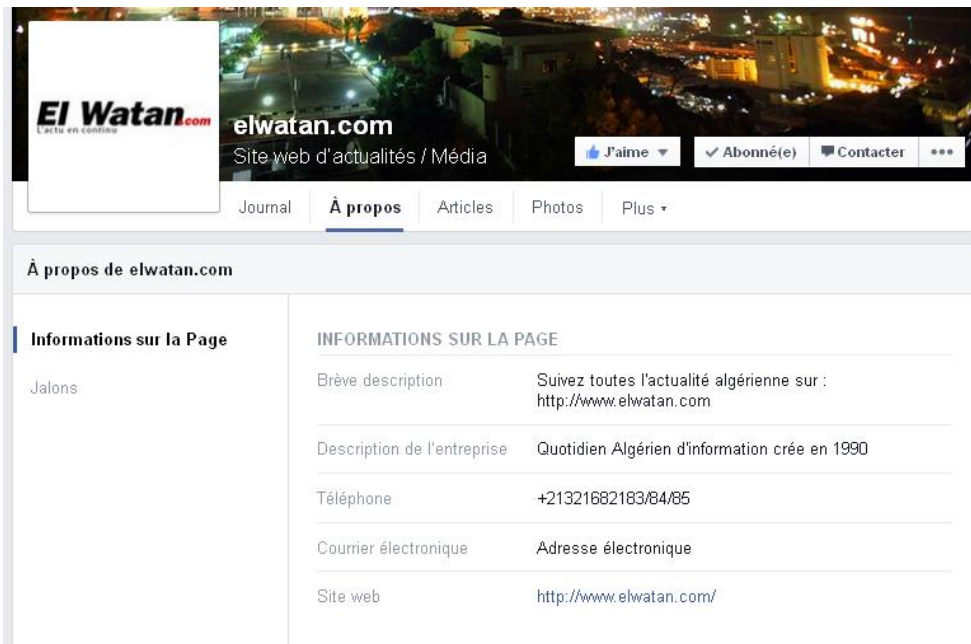
#### -5 La page Facebook du journal national Elwatan (elwatan.com)

Contrairement à la page du journal Elkhaber, la page Elwatan contient des articles publiés quotidiennement, ils sont partagés à partir de leur site internet et non pas directement sur le réseau social, autrement dit tous les articles sur cette page de presse sont des articles publiés en premier temps sur le site Elwatan pour être partagé ensuite sur le réseau social. Le quotidien en ligne compte 77 879 abonnés<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Consulté sur la page Facebook Elkhaber le 05 mai 2015

<sup>28</sup> Consulté sur la page Facebook El watan le 05/05/2015





**12** Capture d'écran de la page Facebook du journal El Watan

## **-6 La page Facebook : algerie-focus.COM**

La page algerie-focus.Com est une page d'information sur laquelle le partage des articles se fait à partir du site internet [www.algerie-focus.com](http://www.algerie-focus.com)



13 Capture d'écran de la page Algérie-Focus

## -7 La page Facebook : Envoyés Spéciaux Algériens

Il se traduit sur les réseaux sociaux, en particulier sur le réseau Facebook, la page «Envoyés Spéciaux Algériens», créée en juillet 2010 et suivie par les internautes algériens est consacrée au journalisme citoyen<sup>29</sup>. La page est ouverte aux contributions des membres, qui envoient leurs photos, vidéos, articles ou témoignages, ce qui permet à Envoyés Spéciaux Algériens d'avoir une remarquable couverture de l'ensemble du territoire national.

A l'origine de cette page, Younès Sabeur Chérif, un jeune étudiant en sciences politiques et relations internationales à l'université d'Alger III, et journaliste de profession. Il a changé la face des médias en Algérie, en créant et gérant, avec une bande d'amis, la première page Facebook de "Journalisme citoyen" : Les Envoyés spéciaux algériens.

<sup>29</sup> Définit par Shayn Bouman et Chris Willis comme l'action de citoyen « jouant un rôle actif dans les processus de collecte, reportage, analyse et dissémination de l'information d'actualité »

Dans une interview<sup>30</sup> accordée au journal Liberté, Younès Sabeur Chérif raconte comment a-t-il fait pour aboutir à l'idée de création de page sur le journalisme citoyen en Algérie.



#### 14 Les statistiques<sup>31</sup> de la page "Envoyés Spéciaux Algériens" en 2013

<sup>30</sup> Consulté le 2 mai 2013 sur le site : <http://www.liberte-algerie.com/liberte-numerique/les-envoyes-speciaux-algeriens-lancent-un-portail-de-journalisme-citoyen-169897>

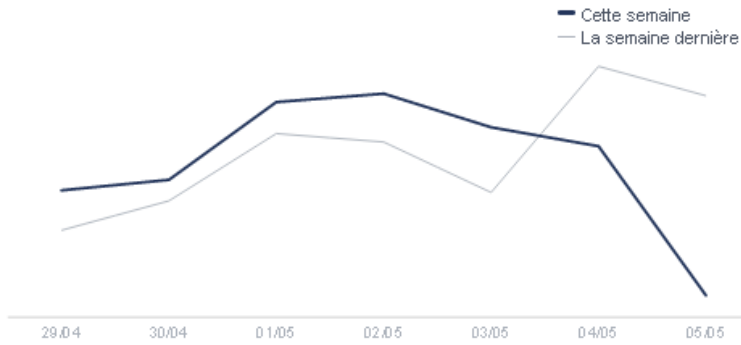
<sup>31</sup> Consulté sur la page Facebook : Envoyés Spéciaux Algériens, le 19 MAI 2013

## Personnes

**7 707** Personnes qui en parlent

**239 836** Total des mentions J'aime une Page  
▲0,2% sur la semaine écoulée

**514**  
Nouvelles mentions J'aime une Page  
▼6,4%



**15** Les statistiques <sup>32</sup> de la page "Envoyé Spéciaux Algériens" actuellement

<sup>32</sup> Consulté sur la page Facebook : Envoyés Spéciaux Algériens, le 05 MAI 2013

The image shows a screenshot of the Facebook page for 'Envoyés Spéciaux Algériens'. The page header includes the Facebook logo and a search bar. Below the header, there is a navigation bar with the page name and a dropdown menu. The main content area is titled 'À propos' and contains the following text:

E-mail : [es.algeriens@gmail.com](mailto:es.algeriens@gmail.com) | [www.nessnews.com](http://www.nessnews.com)

**Description**

Nous sommes des jeunes Algériens motivés amateurs aimants leur patrie. Le principe de la page est simple : chaque adhérent peut devenir l'envoyé spécial de sa région, de son quartier ou de n'importe quel coin de notre vaste Algérie ! En rédigeant des articles, en filmant des reportages qui traitent les problèmes quotidiens des algériens et qui exposent la souffrance des tranches sociales marginalisées.

D'autre part, l'Algérie n'a pas seulement un coté sombre, mais aussi l'autre coté lumineux, lumineux par ses jeunes ambitieux et créatifs. Mettez vos vidéos ou vos photos ou même vos articles pour rejoindre le réseau des Envoyés Spéciaux Algériens.

Nous espérons voir vos témoignages, vos photos et vos reportages vidéos. L'initiative est ouverte à tous les membres de cette page, participez aussi en invitant vos amis à rejoindre la page.

Tout commentaire incitant à la haine , de dérision contre les valeurs de la nation algérienne ou atteinte contre la religion, d'humour mal placé , d'attaque nominative d'une personne , d'une région voir d'une race sera supprimé et son auteur banni.

Ensemble pour une Algérie meilleure !

Envoyés Spéciaux Algériens  
Date de création : 31 Juillet 2010

At the bottom of the page, there are navigation links: 'À propos de', 'Créer une publicité', 'Créer une Page', 'Développeurs', and 'Emplois'. The footer includes 'Facebook © 2013 · Français (France)'.

**16 Capture d'écrande la page "EnvoyésSpéciaux Algériens" sur laquelle est décrit son objectif et sa fonction**

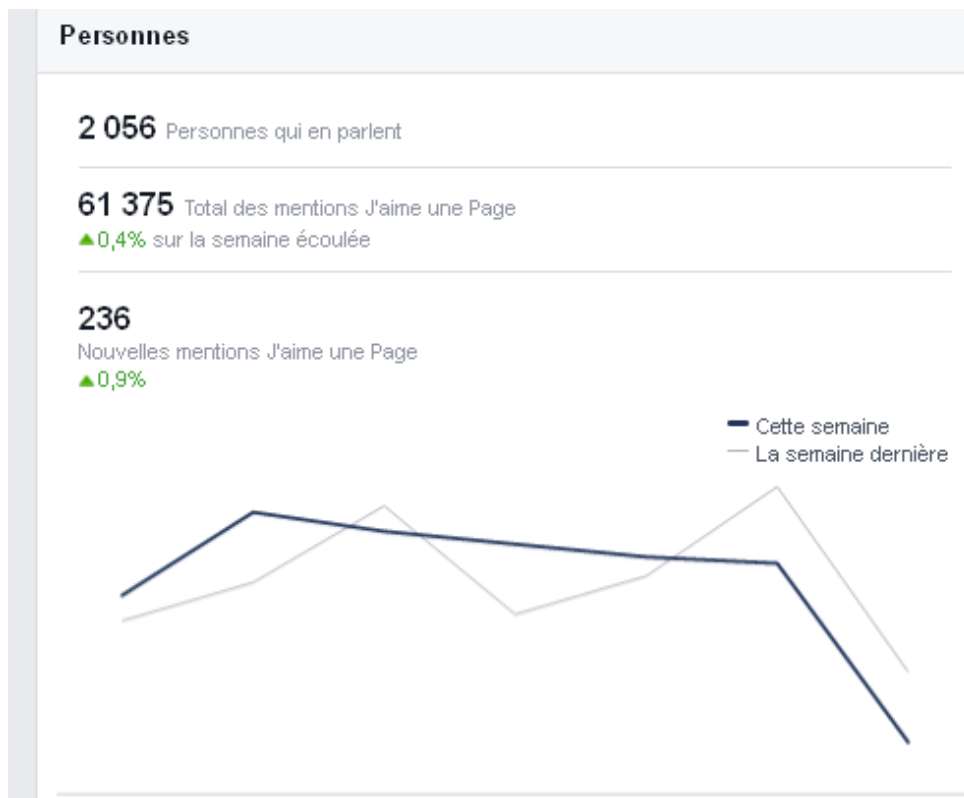
Suite à cela un site a été créé : <http://www.nessnews.com/>, Aujourd'hui, Envoyés Spéciaux Algériens compte plus de 239 837 membres, et NessNews entend profiter de ce succès pour s'imposer comme une source d'information majeure du web algérien, et faire prendre conscience aux internautes qu'ils peuvent être eux-mêmes les acteurs de l'information, une information ou la liberté d'expression se doit d'être absolue .

## **-8 La page Facebook : Mostaganem Aujourd'hui**

Le journalisme citoyen est également devenu un média en forte hausse notamment pour l'information de proximité, se concentrant sur une ville, un quartier et offrant un regard nouveau et plus approfondi que des médias plus institutionnels, des pages sur les réseaux sociaux « Facebook » sont créées, prenant exemple sur la ville de Mostaganem :

Le 28 mai 2013 ,6 971 j'aime (personnes) suivent l'actualité de La page « Mostaganem Aujourd'hui », ce chiffre ne cesse d'augmenter, aujourd'hui il compte 61 375 membres, la publication de plusieurs articles par jour sur le réseau social réjouit les internautes qui lisent avec intérêt les informations sur leur ville. Il s'agit de la page du site internet Mostaganem Aujourd'hui créé le 1er Décembre 2008. La page Facebook a été créée en Septembre 2010, elle est gérée par une équipe composée de trois personnes qui travaillent à distance, le responsable de la page est M. Abdelatif. R diplômé en sciences de l'information et de la communication à l'université de Mostaganem (Promo 2008).

Abdelatif, responsable de la page « Mostaganem Aujourd'hui » nous a accordé une interview par mail, dans laquelle il explique que lorsqu'il s'agit d'une information de proximité en rapport avec le citoyen c'est leur propres sources d'information qui rentre en jeux et que c'est les citoyens de la ville de Mostaganem qui y participent, comme le cas du décès d'un enfant, suite à l'effondrement d'un mur dans le quartier populaire de Tigdit, signalé par un citoyen.



**17** Capture d'écran<sup>33</sup> qui révèle le succès de la page "Mostaganem Aujourd'hui" sur le réseau social Facebook

Mostaganem Aujourd'hui représente aussi la page officielle du site : <http://www.mostaganem-aujourd'hui.com/> .Qui contient bien évidemment des rubriques diverses, toujours en rapport avec la ville de Mostaganem.

### - Remarque

On remarque que les deux pages Facebook citées « Envoyées Spéciaux Algériens » et « Mostaganem Aujourd'hui » possèdent leur propre site internet, la première été créée avant le site (Nessnews), la seconde après la création du site (Mostaganem aujourd'hui).

« Envoyées Spéciaux Algériens » comporte plus d'adhérents que « Mostaganem Aujourd'hui » étant donné qu'il s'agit d'une page Facebook nationale et qu'elle englobe toutes les régions, tandis que l'autre et malgré le partage des informations nationales reste une page de média de proximité très peu suivie à l'échelle nationale

<sup>33</sup> Consulté sur la page Facebook : Mostaganem Aujourd'hui le 05 Mai 2013

par rapport à la première, ce qui n'empêche pas son grand succès chez les habitants de la ville de Mostaganem.



## **-Conclusion**

Facebook est devenu un média social, où la plupart des articles de presse y trouvent refuge, à travers des pages Facebook, des groupes Facebook ou des profils Facebook de journaliste ou de simple internaute. Les utilisateurs interagissent avec ce mouvement et partagent à leur tour l'information qui les intéresse. De ce fait, Facebook représente un réseau de liberté d'expression car avant toute chose c'est un modèle américain de la liberté d'expression, une liberté beaucoup plus large que le droit français. Or l'internaute n'est pas toujours libre de donner son avis car il obéit à certaines règles d'utilisation instaurées par Facebook, de plus il subit la censure dans certain cas d'évènement médiatique international. La liberté d'expression n'est donc pas absolue.

De son côté, la presse algérienne a droit à plus de liberté sur le média Internet par rapport aux autres médias, en particulier sur le réseau social Facebook. En effet toute censure faite sur les autres médias est dénoncée sur les espaces d'expression de discussions, ou de commentaires. Un espace difficilement contrôlable par le régime algérien.

En attendant, le réseau social ne cesse de faire des progrès et cela en négociant avec les éditeurs de contenus ainsi que les médias pour diffuser directement sur sa page d'accueil des articles de presse. Facebook est non seulement le leader du web, mais pourrait devenir aussi le meneur de tous les médias.

Les principales perspectives de recherche qui apparaissent à l'issue de ce mémoire concernent la réutilisabilité de notre travail, à travers l'étude de La nouvelle fonctionnalité « Instant Articles ». A plus court terme, nous pouvons envisager de compléter cette recherche en intégrant les informations analytiques qui concernent la presse sur le réseau social Facebook. Enfin, nous pouvons éclairer les utilisateurs de l'impact de « instant article » sur les journaux.

## **-Annexe**

### **a-Les dates clés de Facebook<sup>34</sup>**

- 4 février 2004 : date de lancement.
- Mars 2004 : après l'université de Harvard, Facebook arrive à Stanford, Columbia et Yale.
- Juin 2004 : Facebook est disponible au sein de 30 campus et atteint les 150 000 membres.
- Juin 2004 : Peter Thiel (fondateur de PayPal) injecte 500 000 dollars contre 10,2% de la société.
- 30 décembre 2004 : Facebook accueille 1 million de membres.
- 26 septembre 2006 : ouverture au public (pour les plus de 13 ans uniquement).
- 11 août 2009 : Rachat de FriendFeed.
- 22 décembre 2011 : Facebook déploie sa nouvelle interface, Facebook Timeline.
- Avril 2012 : rachat d'Instagram, pour 750 millions de dollars.
- Octobre 2012 : le cap du milliard de membres actifs est atteint.
- 15 janvier 2013 : Facebook dévoile le Graph Search.
- 7 mars 2013 : Facebook présente le nouveau fil d'actualités.

### **b-Statistiques d'usage**

- Utilisateurs actifs mensuels (MAU, janvier 2015) : 1,393 milliard.
  - En Europe : 301 millions
  - En Amérique du Nord : 208 millions
  - En Asie : 449 millions
  - Dans le reste du monde : 436 millions
  
  - En France : 28 millions d'utilisateurs
- Utilisateurs actifs mensuels sur mobile : 1,189 milliard.
  - En France : 21 millions d'utilisateurs
- Utilisateurs actifs mensuels uniquement sur mobile : 526 millions.

---

<sup>34</sup> Consulté le 09/05/2015 sur le site <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-Facebook/>

- Utilisateurs actifs quotidiens (DAU) : 890 millions
  - En France : 20 millions d'utilisateurs
- Utilisateurs actifs quotidiens en Europe : 212 millions

### **c-Résultats financiers**

- Chiffre d'affaires en 2014 : 12,466 milliards de dollars (7,872 milliards en 2013).
- Bénéfice en 2014 : 2,94 milliards de dollars (2,804 milliards en 2013).

### **d-Autres chiffres Facebook**

- Facebook est le réseau social N°1 dans 130 des 137 pays étudiés (été 2013)
- Le newsfeed (fil d'actualité), c'est 40% du temps passé sur Facebook
- 46% des membres se rendent sur Facebook pendant leur shopping
- 47% pendant qu'ils préparent à manger.
- 48% pendant le sport.
- Statuts partagés chaque seconde : 4100
- Likes distribués chaque minute : 1,8 million
- Likes distribués chaque jour : 4,5 milliards
- Contenus partagés chaque jour : 4,75 milliards
- Messages envoyés chaque jour : 10 milliards
- Données échangées chaque minute : 350 gigaoctets
- Temps passé sur Facebook : 6h45 par mois en moyenne.
- Pages fan : 50 millions
- Pages fan inactives : 70% des pages de marques (moins d'une publication mensuelle)
- Pages fan likées : 89 par utilisateur en moyenne
- Connexions entre amis : 150 milliards
- Photos ajoutées chaque jour : 350 millions
- Photos présentes sur Facebook : 240 milliards
- Albums et chansons partagées : 110 millions
- Au réveil, 48% des 18-34 se connectent sur Facebook
- Chaque mois, 250 millions de personnes jouent sur Facebook
- Faux comptes : 76 millions

- Âge moyen des utilisateurs : 22 ans
- Musique partagée sur le réseau : 62,6 millions de morceaux joués 22 milliards de fois
- Nombre d'amis moyen en France : 177
- Nombre d'amis moyen dans le Monde : 338
- Pages Facebook les plus populaires en France (janvier 2014) :
  - Coca-Cola (3,29 millions de fans locaux)
  - Oasis Be Fruit (2,79 millions)
  - M&M's France (2,60 millions)
  - Nutella (2,38 millions)
  - Red Bull (2,23 millions)
- Instagram : 130 millions d'utilisateurs et 40 millions de photos publiées chaque jour.

### **e-L'usage de Facebook en France**

La plupart des statistiques Facebook concernent le monde entier. Mais il est toujours intéressant de connaître les chiffres d'usage du réseau social en France. Nielsen et Facebook font le point.

Sur les 26 millions d'utilisateurs actifs mensuels de Facebook en France, 17 millions y accèdent via un mobile. Les membres possèdent en moyenne 177 amis, 1,8 milliard de likes sont ajoutés chaque mois, 1 million de vidéos sont partagées, 187 millions de photos et 103 millions de statuts sont publiés et 734 millions de messages sont envoyés. En moyenne, les utilisateurs français passent 5h18 sur Facebook chaque mois.

### **f-L'usage de Facebook sur mobile**

Nous l'avons vu, de nombreux membres accèdent à Facebook sur leur smartphone. Une étude du cabinet de conseil IDC va plus loin et dissèque les différents usages de Facebook sur mobile.



Sans surprise, consulter le newsfeed constitue l'utilisation principale des membres (82%). Suivent la réponse à des statuts (49%) et la mise en ligne de ses propres statuts (38%). Autre chiffre clef, 79% des répondants accèdent à Facebook sur mobile moins de 15 minutes après le réveil (et 54% des personnes interrogées le consultent dès le réveil). Sur mobile, les membres accèdent à Facebook 17,6 fois par jour le weekend ! L'usage de Facebook sur mobile est vraiment impressionnant.

### **g-L'usage de Facebook, sur mobile, en France**

Pour Noël, Facebook a également publié ses propres chiffres sur l'utilisation de Facebook en France. 65% des membres accèdent à Facebook via un mobile, dont 11 million quotidiennement. Ils s'y connectent en moyenne 14 fois par jour, 14% d'entre eux déclarent avoir déjà acheté un cadeau après avoir vu le produit dans le newsfeed. Facebook représente 20% du temps passé sur les applications mobiles.

## **-La bibliographie**

Aigrain, Ph (2007), « *Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant Internet* »

B, Bekhti, (2002), « *Internet en Algérie* », El bahith, n°01, p. 26-36.

B, Mostefaoui, (2008), « *Régulation de la télévision et de l'Internet en Algérie. Questions sur une ouverture contrôlée* » communication présentée lors du Colloque international : Nouveaux médias dans le monde arabe : Des télévisions satellitaires à Internet. Lyon 8-9 février 2008.

Blondeau, O ; Allard, L (2007), « *Devenir média L'Activisme sur Internet, entre défection et expérimentation* », Paris: Éditions Amsterdam.

Brousseau, E (2002), « *L'Administration Electronique au Service des Citoyens: les trois défis de l'Administration Electronique* »

Cornu, Daniel, « *Les Médias ont-ils trop de pouvoir ?* » . France, PAO édition du seuil, octobre 2010

Derville, G (2005), « *Le pouvoir des médias: mythes et réalités* ». Grenoble: PUG.

Do-Nascimento, J (2007), « *Le modèle de régulation de l'Internet au regard du droit public* », p.109-120, in Dahmani, A; Do-Nascimento, J; Ledjou, J.M ; Gabas, J.J (dir.) (2007), *La démocratie à l'épreuve de la Société numérique*, Paris: Karthala.

Etude « *Baromètre africain des médias (2009)* »

Flichy, P (2008), « *Internet et le débat démocratique* », RESEAUX Communication-technologiesociété, Vol. 26, n°150/4, p. 159-185.

Junqua, Daniel, « *La Liberté de la presse, un combat toujours actuel* » .France, 2004, Editions MILAN

Kahn, Jean François, « *L'Horreur médiatique* » .France, janvier 2014

La revue Quaderni numéro 70 (automne 2009)

Le Livre de la Communication: « *Modernisation d'Abord, Professionnalisme Toujours* », publié le 3 mai 2009 à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de presse

Leprette (Jaque), Pigeat (Henri), *Liberté de la presse, Le paradoxe français*, coll. « Cahier des sciences morales et politiques », PUF, 2003

M, Marzouki (2003), « *Nouvelles modalités de la censure : le cas d'Internet en France* », Le Temps des Médias 2003/1, n° 1, p.148-161.12

Maigret, Erik, « *Sociologie de la communication et des médias* », Paris, Armand Colin, « Collection U », 2eme éd, 2007

Mattelart, Armand et Neveu, Erik, « *Introduction aux Cultural Studies* », Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008

Ph, Aigrain, (2007), « *Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant Internet* »,

Sicard M.-N. (2007). « *Nouvelles technologies et communication* ». In L'Année sociologique 2001/2, Vol.51, p. 429-437.

Tarde, Gabriel, *L'Opinion et la foule*, Paris, Edition du Sandre, 2009

Tran Dai, C (2006), « L'Internet en République populaire de Chine : l'idée d'un dilemme contrôle politique versus modernisation économique est-elle pertinente ? »

## **-Entretien**

-M. Younes, journaliste responsable de la gestion de la page Facebook Envoyés Spéciaux Algériens

-M. Abdelatif, diplômé en science de l'information et de la communication à l'université Abdelhamid IbnBadis de Mostaganem, promotion 2008, responsable de la page Mostaganem Aujourd'hui.

## **-Sitographie**

<http://www.topito.com/top-dessins-presse-defendent-liberte-presse> consulté le 16/05/2015

<http://tpe-liberty-censure-propagande.e-monsite.com/pages/liberte/la-censure-contre-les-libertes-d-opinion-d-expression-de-presse-et-d-information.html> consulté le 15/04/2015

[www.citoyendedemain.net2010](http://www.citoyendedemain.net2010)

[www.slateafrique.com/28213/algerie-censure-proces-des-journaux-papier-gloire-breve-des-journaux-electroniques](http://www.slateafrique.com/28213/algerie-censure-proces-des-journaux-papier-gloire-breve-des-journaux-electroniques) consulté le 2 mai

[www.facebook.com](http://www.facebook.com)

<http://www.lemonde.fr/> consulté le 10/05/2015

[www.20minutes.fr/culture/1601751-20150505-romancier-algerien-kamel-daoud-recoit-prix-goncourt-premier-roman](http://www.20minutes.fr/culture/1601751-20150505-romancier-algerien-kamel-daoud-recoit-prix-goncourt-premier-roman) consulté le 05/05/2015

<http://www.liberte-algerie.com/liberte-numerique/les-envoyes-speciaux-algeriens-lancent-un-portail-de-journalisme-citoyen-169897> consulté le 02/05/2015

<http://www.jeuneafrique.com/> consulté le 02/04/2015

<http://www.aps.dz/A-propos-de-l-APS.html> consulté le 02/04/2015

<http://www.liberte-algerie.com/> consulté le 02/04/2015

<http://www.mostaganem-aujourd'hui.com/> consulté le 02/04/2015

<http://www.nessnews.com/> consulté le 02/04/2015

<http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-Facebook/> consulté le 09/05/2015

<http://www.algerie-focus.com/> consulté le 09/05/2015

<http://teleobs.nouvelobs.com/> consulté le 09/05/2015



